



2 Brevets ACTC 200km

Le 16 septembre 2023



Amicale CycloTouriste de Changé

Le même jour 2 brevets même parcours à 25km/h et à 22,5km/h

Départ: Centre « François Rabelais », Changé(72560)

Départ...à 22.5km/h: 07h30

Départ à 25 km/h : 08h00

GPS : Openrunner 12970424

Licenciés et adhérents ACTC.... : 21€

Licenciés FFCT : 26€

Hors FFCT : 28€

VAE accepté sur les 2 parcours

Changé
Mansigné
Noyant
Restigné
Château la Vallière
Mayet
Changé

« Restauration incluse »

ATTENTION limité à 50 personnes

(Inscription obligatoire)

L'annulation par le participant ne pourra se faire que par écrit (lettre, courriel, fax...) accompagné Obligatoirement d'un justificatif.

Seront conservés les frais de dossier, soit : 5 €.

Sans justificatif : la somme versée reste acquise à l'ACTC

Libeller le chèque à l'ordre de
l'ACTC

A adresser à : Patrick VIMONT
6 rue Albert Thomas
72100 LE MANS
Tél. : 06 03.93.37.73
e-mail : vimont.patrick@bbox.fr



COUPON REPONSE individuel

Brevet de 200 Km à 25km/h
le 16 septembre 2023

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

N° de licence : _____

E-mail : _____ @ _____

Nom du Club : _____ N° du Club : _____

Réservation : Jusqu'au 05 septembre 2023

Départ : 08h00

VAE accepté sur les 2 parcours

J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité

**Port du casque
attaché Gilet
haute visibilité
obligatoires**



COUPON REPONSE individuel

Brevet de 200 Km à 22,5km/h
le 16 septembre 2023

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

N° de licence : _____

E-mail : _____ @ _____

Nom du Club : _____ N° du Club : _____

Réservation : Jusqu'au 05 septembre 2023

Départ 07h30

VAE accepté sur les 2 parcours

J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité

**Port du casque
attaché Gilet
haute visibilité
obligatoires**



Brevet ACTC 200km le 16 septembre 2023

